

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>



Séance du Conseil Municipal du vendredi 9 octobre 2015 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal: M. RENGGLI Gérard, Mme STAECHELIN Nathalie, M. HOENNER Joseph, M. MONA Patrick, M. RICHARD Olivier, Mme CUENIN Nathalie, Mme MONA Régine, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme IFFENECKER Caroline.

Excusé: M. SIMON Jean-Paul ----- Absent: -----

Ordre du jour :

ORDRE DU JOUR:

1. Informations sur les futures nouvelles structures intercommunales
2. Réflexion à propos des communes nouvelles
3. Rue de l'église : mise en souterrain des réseaux secs ?
4. Mise aux normes des trottoirs : pointage des besoins
5. Assainissement : formulaires de déconnection des fosses septiques
6. Repas du 3^{ème} âge
7. Divers : bâtiment agricole Cuenin N - assurance statutaire du personnel - nouvelles communes adhérentes au syndicat d'électricité - ...

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal.

Le compte rendu de la séance du 11 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les futures nouvelles structures intercommunales

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a prescrit l'élaboration d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (avec un minimum de 15 000 habitants/comcom)

Compte tenu des 7 comcoms du Sundgau, plusieurs scénarii de fusion sont possibles. Le maire projette sur grand écran les différents schémas de regroupements possibles et leurs compétences respectives. Ces regroupements peuvent s'opérer en une seule entité avec la totalité du Sundgau ou en 2 ou 3 entités d'est en ouest ou de sud au nord selon les bassins de vie. A cet effet, M. le Préfet du Haut-Rhin établira un projet de schéma.

La commune de Fislis devra se prononcer à ce sujet avant le 13 décembre 2015.

3. Réflexion à propos des communes nouvelles

L'état incite les 36700 communes françaises à se regrouper en communes nouvelles afin de mutualiser leurs moyens. Pour cela il ne réduira pas les dotations forfaitaires annoncées sur 3 ans pour ces communes.

Pour Fislis, beaucoup de services communaux et d'associations fonctionnent effectivement déjà en commun avec Linsdorf, Bettlach, Oltingue (écoles, périscolaires, assainissement, postes, loisirs, paroisses...) mais le conseil municipal ne souhaite pas se précipiter dans cette opération.

4. Rue de l'église : mise en souterrain des réseaux secs ?

Une évaluation financière de la mise en souterrain des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) a été établie.

Des subventions du syndicat d'électricité seraient effectivement possibles à hauteur de de 40 % que sur l'enfouissement des câbles électriques. Le Conseil Général par contre, ne dispose de crédits pour ces travaux pour le programme 2016 et n'est pas sûr de reconduire cette action par après . Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas enfouir les réseaux secs dans la rue de l'église pour des raisons financières.

5. Mise aux normes des trottoirs : pointage des besoins

La mise aux normes en enrobés de 300m de trottoirs dans les rues de des Seigneurs, de Bouxwiller, des Landes, vers Oltingue et vers Linsdorf est programmée et peut être subventionné à 34 % sur la base de 80 € du mètre linéaire grâce aux amendes de police. Le CM demande l'établissement de devis pour engager ces travaux. La commission voirie se rendra sur place le mercredi 14/10/15 à 18h.

6. Assainissement : formulaires de déconnection des fosses septiques

Le maire, qui par ailleurs est le président du syndicat intercommunal d'assainissement SIABFLO, présente les documents destinés à informer la population sur le fonctionnement du service d'assainissement et la déconnection des fosses septiques. Celle-ci est à faire dans un délai de 2 ans à partir d'octobre 2015.

7. Repas du 3ème âge

Les menus seront préparés par l'Etable gourmande et la musique est programmée pour le dimanche 29 novembre.

8. Divers :

- bâtiment agricole Cuenin N

Suite au contrôle de légalité par la sous-préfecture, le permis initialement accordé le 15/07/15 pour le hangar agricole de Cuenin Nathalie a été annulé. Un nouveau dossier devra être déposé.

- assurance statutaire du personnel

Par délibération du 17 avril 2015, les conseillers ont autorisé le Centre de Gestion du Haut-Rhin de la Fonction Publique Territoriale à procéder à un appel d'offres afin de souscrire, pour le compte de notre commune et des collectivités affiliées, une convention d'assurance garantissant les risques statutaires (maladie, accident de travail, etc ...) du personnel communal, celle en vigueur auprès des assureurs SHAM et SOFCAP étant échues au 31/12/2015. Après consultation, le Centre de Gestion propose au conseil municipal, qui accepte, de signer un contrat d'une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 avec les sociétés CNP et SOFCAP qui ont proposé les conditions les plus avantageuses.

- nouvelles communes adhérentes au syndicat d'électricité

Considérant qu'il est de l'intérêt des deux parties prenantes que la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim adhère au Syndicat afin de lui transférer ses compétences d'autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité et de gaz à compter du 1er janvier 2016, le Maire propose au Conseil municipal d'approuver cette adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat Départemental d'électricité et de Gaz du Haut-Rhin, dont fait partie la commune de Fislis. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favorable à cette adhésion avec effet au 1er janvier 2016.

- Solidarité:

Une quarantaine de Scouts camperont près du Winzerhisle du 24 au 25 octobre. Ils proposent leur service aux habitants de Fislis pour quelques heures samedi après-midi (balayage, rangement du bois, petits travaux). L'info sera diffusée dans la prochaine circulaire.

-L'amicale des SP de Fislis verse un don de 8 500 € de participation pour le futur camion de pompiers. Le CM accepte favorablement ce don.

La date du prochain CM est fixée au vendredi 20 novembre à 20h. Le maire clôt la séance à 23h45.